

en elles. M. Vianney demanda la bénédiction du R. P. Lacordaire et se disposa à se mettre à genoux à ses pieds. Celui-ci refusa énergiquement d'accepter le rôle qui lui était offert, et demanda lui-même la bénédiction du curé d'Ars. On se tenait les mains en s'adressant de vives instances et en obéissant à un sentiment si sincère, qu'il était difficile de présager lequel des deux triompherait. Le combat dura plusieurs minutes. Le R. P. Lacordaire parut inébranlable dans sa résolution inspirée par l'humilité, la vénération et la déférence due à l'âge. Le curé d'Ars finit par être obligé de céder. Ses gestes furent ceux d'un homme qui subit une rude contrainte, et le mot de *sacrifice* prononcé par lui arriva distinctement à nos oreilles. Le R. P. Lacordaire se prosterna les deux genoux à terre, et nous en fîmes autant à quelque distance. Le saint curé prononça les paroles d'usage et donna sa bénédiction à l'illustre religieux agenouillé devant lui. Celui-ci s'étant relevé, ces deux hommes s'embrassèrent avec effusion. M. Vianney se retourna alors brusquement, comme s'il eut fait violence à un entraînement.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

INTENTION GENERALE

Pour le mois de juillet 1905, approuvée et bénie par Pie X

LES EXERCICES SPIRITUELS

PRIERE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

DIVIN Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour les œuvres de retraite, se généralisant de plus en plus, transforment la société qui s'égaré.

Résolution apostolique : Faire une retraite chaque année.